

MOT DU PRÉFET

Le 10 septembre 2002

Madame, Monsieur,

En tant que préfet de la MRC du Val-Saint-François, j'ai le plaisir de vous annoncer que le schéma d'aménagement révisé II de la MRC est en vigueur depuis le 9 août 2002. Ledit schéma fait suite à deux avis gouvernementaux et plusieurs années de travail acharné. Il est le fruit d'un long travail de composition, de concertation et de consultation des forces vives du milieu. Ce document établit les orientations et politiques de la Municipalité Régionale de Comté du Val-Saint-François relatives à l'aménagement et au développement du territoire.

Je vous invite donc à en prendre connaissance puisque ce schéma d'aménagement redéfinira le développement de certaines activités et permettra une mise en valeur optimale des diverses ressources du milieu.

Marc-André Martel,
préfet